



Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 10 juillet 2025





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent·e	Représenté·e par
	Nelly GODEFROY
X	
X	
	Constantin VERNICOS
X	
X	
X	
X	

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Benoit **GIBERT**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Clémentine **NEBUT**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	
	Souhila KACI
X	
X	
	Patrick CANADAS



Collège C : Usagers (8)

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa BRUEL		
Mathéo HUBERT (Suppléant)		
Sarah Melina PARENT	X	
Aurélié JARRIGEON (Suppléante)		
Abdelhakim EL YOUBI		Yanis GRILLOT
Julien GELUS (Suppléant)		
Aude BRETAGNOLLE		Sarah Melina PARENT
Mathilde BUGAREL (Suppléante)		
Yanis GRILLOT	X	
Colin AVAKIAN (Suppléant)		
Raphaël THOUROUDE		
Myriam CHAHLAL (Suppléante)		
Enora BADIN		
Louis DODARD (Suppléant)		
Ewen PHILIPPOT		
Lucile FROMENTIN (Suppléante)		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Colin **DURAND**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Catherine **MIFFRE**
(Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Manu **REYNAUD** suppléant de Sébastien **COTE**
(Montpellier Agglomération)

Présent·e	Représenté·e par
	Philippe MÜNCH
	Mathilde DUFAY

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
	Corinne FERNANDEZ

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Le Président

Philippe **AUGÉ**

- Le Vice-Président du CA

Alexandre **VERNHET**

- La Vice-Présidente chargé de la Formation et de la Vie Universitaire

Agnès **FICHARD-CARROLL**

- Directeurs·trices adjoints·tes

Marc **HERZLICH** (Politique Scientifique, Immobilière et Pilotage)

Sylvie **HURTREZ** (Etudes)

Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)

Isabelle **TOURNIER** (Communication)

Jean-Yves **WINUM** (Communication)

- Directeurs·trices Département d'enseignement

Stéphane **BESSY** (Informatique)

Pierre-Yves **BLANCHARD** Dir Adj. (Chimie)

Mélanie **DEBIAIS-THIBAUD** (BE)

Philippe **ENRICI** (EEA)

Matthieu **HILLAIRET** (Mathématiques)

Arnaud **MARTIN** (BE)

Philippe **MUNCH** (IRES)

Fleurice **PARAT** (TEE)

Arnaud **VIRAZEL** (EEA)

- Directeur administratif et Directrices administratives adjointes

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)

Valérie **BEDU** (Moyens)

Béatrice **GOUJON** (Affaires générales, institutionnelles et règlementaires)

- Chefs·fes de service/pôle

Corinne **FERNADEZ** (Relations extérieures et partenariales)

Chloé **GOFFINET** (Formation)

Jennifer **CARRE** (Alternance - > n'apparaît pas dans l'organigramme)

Aline **CLUZEL** (Accueil, Diplômes et Archives)

Michelle **LEVEQUE** (OFSI)

Aurélien **TERRAL** (Relations Internationales)

- Secrétaires de séance

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)



Le jeudi 10 juillet 2025, à 9h, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

M. MARIN salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

p.1

1. **Actualités,**
2. **Approbation de relevés de conclusions,**
3. **Présentation et vote : Micro-certifications,**
4. **Dénomination des Amphithéâtres et Salles de Cours du bâtiment 36,**
5. **Présentation de la Rentrée 2025,**
6. **Point d'étape - Mission Relations Internationales,**
7. **Présentation des Validations des Études Supérieures avec Polytech,**
8. **Signature du COM,**
9. **Questions diverses.**

1- Actualités

M. MARIN rappelle son souhait de toujours être transparent ; de ce fait, le point relatif aux actualités peut parfois paraître long mais il tient à ce que le Conseil soit informé de tout ce qui se passe au sein de l'Etablissement et de la Composante.

a- Ressources Humaines

✓ Promotions ITRF et AENES

M. MARIN souligne d'abord les succès enregistrés au sein des personnels ITRF, tant en matière de réussite aux concours que d'avancement par liste d'aptitude. Il se félicite de ces résultats et adresse ses félicitations aux agents concernés ainsi que ses remerciements aux services qui les ont accompagnés dans leur préparation.

Il note toutefois que la situation apparaît plus contrastée concernant la filière AENES, où l'enseignement supérieur n'est pas toujours correctement pris en compte.

✓ RIPEC C1

M. MARIN indique qu'une revalorisation de la RIPEC C1 a eu lieu, elle est passée d'un montant de 4 200€ à 4 800€. Il regrette que les personnels enseignants PRCE et PRAG ne bénéficient pas de ce dispositif. Il rappelle, qu'à ce titre, le Conseil avait voté une motion demandant que ceux qui interviennent dans le supérieur puissent être considérés au même titre que les enseignants-chercheurs.



✓ CPJ

M. MARIN informe que les recrutements des CPJ ont été ouverts. Les profils sont affichés sur les plateformes. Les candidatures sont possibles jusqu'au 2 septembre 2025.

M. MARIN rappelle que, grâce à ce dispositif, la Faculté a pu recruter de bons candidats et cela a permis de bénéficier de postes frais.

✓ Promotion des enseignants chercheurs

M. MARIN indique que le CAC a eu lieu le 3 juillet dernier. Il précise que la Faculté s'en est bien et se félicite que les grands équilibres aient été respectés.

✓ Campagne d'emploi des enseignant chercheurs et enseignants

M. MARIN annonce que le calendrier de la RDH, un peu serré, demande une remontée des fiches de poste pour le 5 septembre 2025.

M. MARIN indique qu'il est prévu 6 postes en Bio MV, 2 postes en EEA et TEE, et 1 poste en Info et Chimie.

M. MARIN ajoute que les discussions sont en cours. La FdS reste vigilante à ce que les profils enseignements soient en accord avec les besoins en termes d'enseignement.

M. MARIN informe que cette campagne sera à l'ordre du jour du 1^{er} Conseil de septembre. Il ajoute qu'il fera en sorte de présenter des profils complets, ce qui n'est pas toujours facile.

✓ ATER

M. MARIN indique que la FdS possède d'une trentaine de postes d'ATER car un certain nombre de collègues sont en détachement ou en disponibilité, mais le report en cascade double aussi le nombre d'ATER.

M. MARIN note que la Faculté compte un grand nombre de poste infructueux ; elle va demander de faire rouvrir ses postes pour un recrutement au 1^{er} novembre 2025.

b- HCERES

M. MARIN constate que le devenir de cette instance est incertain car l'Assemblée Nationale a voté à deux reprises sa suppression. Il ne sait pas si cette l'HCERES sera finalement supprimée.

Pour **M. MARIN**, l'évaluation est nécessaire mais sous une autre forme que celle proposée par l'HCERES.

c- Evaluation de l'UM

M. MARIN rappelle que la Direction de l'Établissement souhaite que l'évaluation de la sortie de l'EPE se fasse en même temps que l'évaluation HCERES.

M. MARIN ajoute que la direction de l'Université de Montpellier souhaite sortir de l'EPE en figeant le fonctionnement actuel.

d- LMD6

M. MARIN rappelle que la France évolue dans un contexte financier incertain. Il redoute qu'à un moment donné les moyens des universités soient diminués.

Pour le LMD6, **M. MARIN** annonce que les Directions des départements ont été informées de la dotation avec laquelle ils peuvent construire leurs maquettes.



M. MARIN rappelle qu'en cas de baisse de budget, la Faculté ne touchera pas au nombre d'heures mais au nombre d'étudiants.

M. MARIN indique que le 18 juillet prochain, le Codir se réunira pour affiner la réflexion menée au cours du séminaire en date du 23 mai 2025.

e- Evènements à venir

M. MARIN se félicite de la volumétrie considérable d'évènements organisés par la composante : il constate qu'ils ont doublé depuis son arrivée à la Direction.

M. MARIN rappelle son souhait constant d'améliorer l'attractivité de la composante, ce qui explique cette belle augmentation.

M. MARIN rappelle qu'à l'issue de cette séance se tiendra le repas estival de la Faculté. 300 personnes sont attendues.

2- Approbation de relevés de conclusions

M. MARIN constate que deux relevés de conclusions étaient en attente. Du fait d'un agenda conséquent, il n'a pu en valider qu'un seul, celui du 14 mai. Ce document est à disposition des conseillers sur Moodle.

M. MARIN invite le Conseil à se prononcer sur le relevé de conclusions de la séance du 14 mai 2025. Il demande à l'assemblée si elle a des questions à ce sujet.

Avant de procéder au vote, **M. MARIN** informe qu'il y a, en ce début de séance, 24 votants présents et représentés, puis il annonce les procurations.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 14 mai 2025.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 14 mai 2025.

3- Présentation et vote : Micro-certifications

M. MARIN invite **Mme CARRE**, e, charge notamment de la formation continue et du mécénat, à présenter 3 nouvelles micro-certifications à la Faculté.

- Introduction au suivi des communautés de plantes - annexe 1,
- Hydrologie Avancée - Adaptation des territoires au changement climatique - annexe 2,
- Hydrologie - Adaptation des territoires au changement climatique - annexe 3.



Mme TOURNIER s'interroge sur la communication relative à ces micro-certifications.

Mme CARRE explique qu'une stratégie de communication va être mise en œuvre en collaboration avec le service de la Formation Continue de l'Université de Montpellier. Elle ajoute que du porte à porte vers les entreprises va être mis en place pour connaître leurs besoins, ainsi qu'une présence effective sur les salons, etc.

Mme CANTEL demande si les micro-certifications sont éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF).

Mme CARRE lui répond que pour bénéficier du CPF, des contraintes horaires existent qui ne répondent pas à ce type de formations. Elle précise que les personnes souhaitant s'inscrire à une micro-certification peuvent être accompagnées dans la constitution de leur dossier, auprès des OPCO, pour une aide au financement.

M. VERNICOS demande ce qu'est un OPCO.

Mme CARRE indique qu'un OPCO (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) est un organisme créé en France dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle de 2018. Il a pour mission de collecter et de gérer les contributions des entreprises au financement de la formation professionnelle de leurs salariés.

Mme DUFAY demande comment sont rétribuées les personnes qui interviennent dans ces formations.

Mme CARRE explique qu'elles sont rémunérées en heures complémentaires car ces heures ne peuvent pas être comptées dans le service d'un enseignant chercheur.

Le Conseil n'ayant plus de question, ni remarque, **M. MARIN** propose de soumettre au vote chaque formation :

Après s'être assuré du quorum, pour faire suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur :

- la création du diplôme de micro-certification - Introduction au suivi des communautés de plantes.

RESULTAT DE VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'ouverture du Diplôme de micro-certification sus cité.

- Hydrologie Avancée - Adaptation des territoires au changement climatique :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'ouverture du Diplôme de micro-certification sus cité.





- Hydrologie - Adaptation des territoires au changement climatique :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

p.5

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'ouverture du Diplôme de micro-certification sus cité.

4- Dénomination des Amphithéâtres et Salles de Cours du bâtiment 36

M. MARIN rappelle la volonté de la Direction de nommer les amphithéâtres et salles de cours du bâtiment 36. Pour cela il a chargé **M. WINUM**, Directeur adjoint en charge de la Communication, de ce projet.

M. WINUM explique que pour remplir cette mission, il s'est rapproché des Directeurs de département à qui il a demandé de lui fournir des noms de scientifiques hommes et femmes, décédés et ayant mis en avant la Faculté des Sciences de Montpellier au cours de leur carrière. Il ajoute que l'idée n'est pas de supprimer la nomenclature actuelle, mais d'y ajouter le nom de scientifiques – cf. annexe 4.

M. WINUM présente les noms qui ont été proposés et validés par le Codir :

- Amphithéâtre 36.1 : Germaine CAUQUIL
- Amphithéâtre 36.2 : Joseph-Valentin BOUSSINESQ
- Amphithéâtre 36.3 : Isabelle OLIVIERI.

M. WINUM précise que des noms seront également proposés pour les salles de cours 36-4, 36.5 et 36.6 lors d'une seconde phase, en fin d'année 2026.

Mme DE SAPORTA demande s'il est possible de choisir une autre photo de **M. BOUSSINESQ** que celle présentée sur le document projeté afin de le mettre plus en valeur.

M. WINUM lui propose de lui envoyer une autre photo, il se chargera de la faire modifier.

Mme HURTREZ indique qu'elle lui transmettra une autre photo de **Mme OLIVIERI**.

M. WINUM précise que les photos présentées ce jour ne seront pas celles gravées sur les plaques qui seront installées dans chaque amphithéâtre respectifs et qu'il est prévu de mettre de plus beaux portraits.

M. MARIN propose de faire valider cette 1^{ère} phase par le Conseil.

Après s'être assuré du quorum, pour faire suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur proposition de dénomination des amphithéâtres du bâtiment 36 :

- Amphithéâtre 36.1 : Germaine CAUQUIL
- Amphithéâtre 36.2 : Joseph-Valentin BOUSSINESQ





- Amphithéâtre 36.3 : Isabelle OLIVIERI.

RESULTAT DE VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

p.6

Le Conseil donne un avis UNANIME à la proposition de dénomination des amphithéâtres du bâtiment.

Concernant la seconde vague, **M. MARIN** indique qu'une réflexion est en cours. Il note que les noms proposés sont d'éminents mathématiciens, mais à l'époque du 18^{ème} et 19^{ème} siècle les scientifiques étaient surtout des mathématiciens qui se sont déployés, par la suite, vers d'autres disciplines. Il se doutait que le Conseil réagirait à ce sujet et il espère que les départements, qui avaient fait peu de propositions, en face de nouvelles.

M. VINDOLET demande s'il y a eu une réflexion menée sur la prise en compte de la parité.

M. WINUM confirme qu'il y a bien eu une réflexion sur la parité, mais cela est compliqué pour certaines disciplines. Il signale que pour la première vague, 2 femmes ont été proposées sur les 3 scientifiques qui seront retenus.

Mme HURTREZ indique que lorsque ce projet a été présenté aux départements, elle a insisté sur la parité : il y a des femmes scientifiques même dans un passé lointain qui se sont investies, il faut juste les trouver !

M. WINUM insiste, les propositions ont été faites par les départements.

M. HERZLICH complète les propos de **M. WINUM**, il avait été demandé aux Directeurs de département de fournir à la Direction le nom d'une femme et d'un homme. Beaucoup d'entre eux n'ont transmis que des identités masculines.

Mme CARRE demande si le paramètre de personnes décédées ne pourrait pas être modifié, cela faciliterait les recherches pour les femmes.

M. MARIN lui répond qu'il est de coutume d'honorer les disparus en donnant leur nom aux amphithéâtres et salles de cours.

M. BESSY indique qu'il lui est difficile de fournir des noms d'informaticiens décédés. Le département passe donc son tour.

M. CANADAS demande une date estimative pour la seconde vague.

M. WINUM lui répond qu'elle aura lieu en automne/fin 2026.

5- Présentation de la Rentrée 2025

M. MARIN rappelle que la rentrée des licences aura lieu du 1^{er} au 5 septembre 2025. Il remercie **M. LEMOIGNO**, **Mme GODEFROY** et **M. BOUDET** qui travaillent sur l'organisation de cette semaine. Il invite **M. LEMOIGNO** à faire un point sur la rentrée des L1.

M. LEMOIGNO présente l'organisation et le programme de la 1^{ère} semaine de septembre - Annexe 5.





M. MARIN ajoute que les mardi 2 et mercredi 3 septembre se tiendra la rentrée climat des L2, dont il remercie les organisateurs.

M. MARIN insiste, cette 1^{ère} semaine de rentrée est très importante pour les étudiants de la Faculté ; il faut travailler sur la motivation des étudiants pour les amener à progresser et à arriver à avoir leur diplôme.

M. MARIN regrette que des étudiants et leur famille ne connaissent pas les possibilités que leur offre la composante : un apprentissage bienveillant, un accompagnement, des formations de qualités.

M. MARIN remercie **M. LEMOIGNO**, **Mme GODEFROY** et **M. BOUDET** pour l'organisation remarquable de la semaine de rentrée et ajoute que l'on peut être fier de ce que fait la Faculté pour ses étudiants. Il ajoute que « venir à la Faculté des Sciences de Montpellier est génial ! » et il le dit à toutes les personnes qui veulent l'entendre... ou pas.

Mme DUFAY constate que cette organisation doit demander la participation d'un grand nombre d'enseignants.

M. LEMOIGNO répond que des personnes viennent chaque année et qu'il a été demandé aux responsables de portails de recruter les collègues qui souhaitent participer. Il précise qu'ils seront payés en REH. Il en profite pour remercier tous ceux qui s'investissent dans cette aventure.

6- Point d'étape - Mission Relations Internationales

M. MARIN rappelle que la Direction rend régulièrement des comptes aux conseillers sur ses différentes missions. Ce jour, il a demandé à **Messieurs ALI** et **AZEMA** de présenter leur mission aux Relations Internationales.

Messieurs ALI et **AZEMA**, accompagnés de **Mme TERRAL**, responsable du pôle Relations Internationales, présentent leurs missions - Annexe 6.

M. HERZLICH s'interroge sur ce qui est fait pour l'accueil des étudiants étrangers hors conventions notamment pour leur donner un accès à un enseignement d'apprentissage du français.

M. AZEMA lui répond que pour l'intégration le pôle Relations Internationales organise des soirées d'accueil pour les étudiants internationaux, et concernant l'apprentissage de la langue française, le département des Langues propose des cours de FLE.

Concernant les étudiants de la FdS, **M. MARIN** constate que la Faculté fait ce qu'elle peut en leur attribuant, notamment, une bourse exceptionnelle. Il ne pense cependant pas que ces derniers disposent d'assez de moyens pour se permettre de partir étudier vers d'autres pays car beaucoup d'entre eux sont boursiers.

M. MARIN conclue en précisant que la Faculté fait au mieux et réfléchit pour s'améliorer encore.

M. MARIN remercie **Messieurs ALI**, **AZEMA**, et **Mme TERRAL** pour le travail réalisé.



7- Présentation des Validations des Études Supérieures avec Polytech

M. MARIN rappelle le principe des Validations des Études Supérieures (VES), puis cède la parole à **Mme HURTREZ**, Directrice adjointe Etudes, en charge de ce dossier.

M. HURTREZ indique qu'il s'agit d'un travail réalisé avec la Direction des Formations et des Enseignements (DFE), Polytech et le Comité de Direction FdS - Annexe 7.

M. CANADAS note une erreur sur le document projeté par **Mme HURTREZ**, présentant les correspondances Polytech/FdS. Sur le document il est noté « Mécanique -> L3 Sciences et technologie mécanique » alors qu'il s'agit de « Mécanique -> L3 Mécanique ».

Mme HURTREZ prend note et corrige.

M. MARIN constate qu'il existe des vases communicants entre Polytech et la Faculté des Sciences. L'optique actuelle est d'optimiser les échanges dans le domaine scientifique entre ces 2 composantes.

M. MARIN se réjouit de voir que les échanges entre Polytech et la Faculté sont excellents et il souhaite que cela perdure.

Afin de valider le principe de VES présenté par **Mme HURTREZ**, **M. MARIN** propose un vote de principe :

Après s'être assuré du quorum, pour faire suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les Validations des Études Supérieures avec Polytech (cf. annexe) :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME aux Validations des Études Supérieures avec Polytech.

8- Signature du COM

Présentation et signature du Contrat Objectifs Moyens (C.O.M 2024 - 2026) par **M. AUGÉ**, Président de l'Université, et **M. MARIN**, Doyen de la Faculté des Sciences,

En présence de **Mme FICHARD-CARROLL**, VP CFVU et de **M. VERNHET**, VP CA,

- Annexe 8 -



9- Questions diverses

Avant de clôturer cette séance, **M. MARIN** demande à l'assemblée si elle a des questions diverses.

M. MARIN rappelle que les conseillers sont invités au déjeuner estival de la composante qui a lieu dans le Jardin des Buis.

M. MARIN remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, puis il clôt la séance à 12 h 10.

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Le Président de séance

Jean-Michel Marin

La secrétaire de séance

Sandra Gaucerand